

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 3 juin 2019, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse  
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1  
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2  
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3  
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4  
René Couture, conseiller au siège no. 5

Était absente :

Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Marie-Céline Corbeil, adjointe administrative sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019
- 3.0 Adoption des comptes payés de mai 2019
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour avril 2019
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Rapport du maire
- 7.0 Règlements :
  - 7.1 Adoption du règlement n° 613 intitulé : «Règlement sur le plan d'urbanisme»
  - 7.2 Adoption du règlement n° 614 intitulé : «Règlement de zonage»
  - 7.3 Adoption du règlement n° 615 intitulé : «Règlement de lotissement»
  - 7.4 Adoption du règlement n° 616 intitulé : «Règlement de construction»
  - 7.5 Adoption du règlement n° 618 intitulé : «Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale»



- 8.0 Résolutions :
- 8.1 YMCA – Programme d'échange étudiant
  - 8.2 Contrat de Services juridiques année 2019 – transfert de cabinet
  - 8.3 Site Web – Soumission nouveau site
  - 8.4 Congrès FQM - Inscription
  - 8.5 Soutien Démarches du GMF des Frontières pour le maintien et le développement de services de santé de proximité pour la population de la MRC de Coaticook
  - 8.6 Travaux de réfection de la rue Swanson – Décompte progressif no 1 de Grondin Excavation
  - 8.7 Nomination au comité Environnement
  - 8.8 Travaux pluvial Compton Est
- 9.0 Varia
- 10.0 Questions des contribuables
- 11.0 Levée de l'assemblée

4343-2019-06-03

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

4344-2019-06-03

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 6 mai 2019 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller René Couture  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 mai 2019 soit adopté.



## **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 MAI 2019**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019 : 205 944,10 \$
- Les salaires du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019 : 30 232,49 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.281.

## **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS D'AVRIL 2019**

La secrétaire trésorière dépose les rapports de délégation de dépenses pour le mois d'avril 2019.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

4 personnes étaient présentes. Les questions posées portaient sur les sujets suivants :

- Les droits de mutations facturés pour la vente de la propriété de Val Estrie malgré une dévaluation.
- Les sentiers qui traversent Val Estrie
- Le lot de l'ancien chemin de calèche attribué à la ville lors de la refonte cadastrale et traversant le bâtiment de Val Estrie.
- Les démarches de mise à jour du plan de sécurité civile.

## **DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

Madame Nathalie Dupuis, mairesse fait rapport sur les faits saillants du rapport financier de la Ville de Waterville.

## **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 613 INTITULÉ : «RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME»**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 2008-471 est en vigueur depuis plus de 5 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** le Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville jugeait plus transparent de procéder à une révision du plan et des règlements d'urbanisme afin d'être en concordance au SADD;



**CONSIDÉRANT QU'**un projet de règlement a été adopté le 6 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**une consultation publique a eu lieu le 29 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'**adopter le règlement n° 613 intitulé « *Règlement sur le plan d'urbanisme* est adopté

4347-2019-06-03

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 614 INTITULÉ : «RÈGLEMENT DE ZONAGE»**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 613 remplaçant le règlement 2008-471 a été adopté le 3 juin 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 110.10.1, les règlements remplaçant les règlements de zonage et de lotissement doivent être adoptés le même jour que le règlement remplaçant le plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'**une consultation publique a été tenue le 29 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller René Couture

Le conseiller Gordon Barnett au siège no 4 demande le vote  
*Le conseiller au siège numéro 1, Philippe-David Blanchette, vote pour*  
*Le conseiller au siège numéro 2, Gaétan Lafond, vote pour*  
*Le conseiller au siège numéro 3, Karl Hunting, vote contre*  
*Le conseiller au siège numéro 4, Gordon Barnett, vote contre,*  
*Le conseiller au siège numéro 5, René Couture, vote pour.*

Et résolu à la majorité des conseillers présents

**D'**adopter le règlement n° 614 intitulé : «*Règlement de zonage*».

4348-2019-06-03

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 615 INTITULÉ : «RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT»**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 613 remplaçant le règlement 2008-471 a été adopté le 3 juin 2019;



**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 110.10.1, les règlements remplaçant les règlements de zonage et de lotissement doivent être adoptés le même jour que le règlement remplaçant le plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'**une consultation publique a été tenue le 29 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'adopter** le règlement n° 615 intitulé : «*Règlement de lotissement*».

4349-2019-06-03

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 616 INTITULÉ : «RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION»**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 613 remplaçant le règlement 2008-471 a été adopté le 3 juin 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 110.4, tout règlement de concordance doit être adopté dans les 90 jours;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de règlement a été adopté le 6 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**une consultation publique a eu lieu le 29 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller René Couture  
Et résolu à l'unanimité

**D'adopter** le règlement n° 616 intitulé : «*Règlement de construction*».

4350-2019-06-03

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 618 INTITULÉ : «RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE»**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge à propos de se doter d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de règlement a été adopté le 6 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**une consultation publique a eu lieu le 29 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité



D'adopter le règlement n° 618 intitulé : «*Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*».

4351-2019-06-03

### **YMCA – PROGRAMME D'ÉCHANGE ÉTUDIANT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a reçu l'offre de recevoir un étudiant du YMCA dans le cadre du Programme Échange d'Emploi d'Été commandité par le Département du Patrimoine Canadien;

**CONSIDÉRANT QUE les conditions du Programme sont :**

- L'employeur accepte de payer l'étudiant au salaire minimum provincial;
- L'employeur recevra une aide financière, à l'heure, équivalent au salaire minimum provincial jusqu'à un maximum de 35 heures par semaine;
- L'employeur accepte de couvrir à ses propres frais les coûts des avantages sociaux provinciaux qui s'appliquent et la paie de vacances;
- Le nombre de semaines pour lequel l'aide financière peut être payée est de 6 semaines, débutant le 3 juillet 2019;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville accepte d'accueillir un étudiant du YMCA dans le cadre du Programme Échange d'Emploi d'Été aux conditions précédemment mentionnées.

4352-2019-06-03

### **CONTRAT DE SERVICES JURIDIQUES ANNÉE 2019 – TRANSFERT DE CABINET**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit se prévaloir de services d'assistance juridique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville possède une offre de service fixant les conditions pour se prévaloir de services d'assistance juridique;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'autoriser** la mairesse et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute une substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.



**SITE WEB – SOUMISSION NOUVEAU SITE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire refaire son site web et le rendre adaptatif à nouvelle technologie (Facebook, etc) ;

**CONSIDÉRANT** la soumission de la firme Taïga Communications au montant de 7 500\$, plus 1 685\$ pour certains options (référencement nouveau site web, installation de Google Analytics, module de nouvelles, option mise à jour par le client), plus des frais annuels de 360\$, plus les taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil accepte la soumission de la firme Taïga Communications au montant de 7 500\$, plus 1 685\$ pour certains options, plus 360\$ de frais annuels, plus les taxes applicables.

**CONGRÈS FQM – INSCRIPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** le Congrès de la FQM aura lieu du 26 au 28 septembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire y déléguer des participants;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville délègue deux personnes pour participer à cet évènement;

**QUE** la Ville défraie les coûts de la dépense de 799\$/personne pour l'inscription à cet évènement plus les frais de déplacement, hébergement et repas.

**SOUTIEN DÉMARCHES DU GMF DES FRONTIÈRES POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ POUR LA POPULATION DE LA MRC DE COATICOOK**

**ATTENDU QUE** le GMF des Frontières est la seule clinique médicale qui dessert la population de la MRC de Coaticook;

**ATTENDU QUE** le nombre actuel des médecins affecté au GMF ne permet pas d'assurer une couverture adéquate en services de santé pour la population de la MRC de Coaticook;



**ATTENDU QUE** plus de 4500 citoyens de la MRC de Coaticook, soit 1 personne sur 4, reçoivent présentement leurs services médicaux par un médecin de famille de l'extérieur de la MRC;

**ATTENDU QUE** le départ à la retraite de 4 médecins du GMF des Frontières d'ici 2020 aura un impact pour les 7000 patients actuellement pris en charge par ces médecins;

**ATTENDU QUE** l'inscription au guichet de ces patients ne leur assure pas de se faire attribuer un médecin dans la MRC de Coaticook;

**ATTENDU QUE** les délais d'attribution de nouvelles ressources médecins et d'IPS au GMF des Frontières auront un impact sur :

- la santé des citoyens touchés par les départs à la retraite
- la transition de la prise en charge de cette clientèle et
- l'exode des services à l'extérieur de notre MRC;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville ajoute sa voix aux autres municipalités de la MRC de Coaticook et demande au Gouvernement du Québec et plus particulièrement à la Ministre de la Santé et des Services Sociaux, ainsi qu'à notre députée, de soutenir la population de la MRC de Coaticook en attribuant les effectifs médicaux nécessaires au maintien des services de santé de proximité offerts par le GMF des Frontières;

**QUE** l'appui dans ces démarches d'attribution soit réalisé dans des délais permettant d'éviter la réduction des services par le GMF des Frontières et l'exode des patients des médecins ayant annoncé leur retraite vers des cliniques hors de la MRC de Coaticook;

**QUE** les initiatives parallèles, proposées par le GMF, pouvant également favoriser la couverture d'offre de services de proximité et le développement de services de santé, répondants aux besoins et réalités du territoire de la MRC de Coaticook, soient soutenues par le CIUSSS-Estrie CHUS;

**QU'**une copie de la présente résolution soit envoyée à la Ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Danielle McCann, à la Députée de Saint-François, Mme Geneviève Hébert, à la MRC de Coaticook, ainsi qu'au GMF des Frontières.

4356-2019-06-03

## **TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE SWANSON - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 DE GRONDIN EXCAVATION**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur Grondin Excavation a réalisé une partie des travaux de réfection de la rue Swanson;





**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur doit présenter un décompte progressif afin d'obtenir un paiement;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Avizo nous recommande le paiement du décompte no 1 présenté par Grondin Excavation Inc.;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'**approuver le décompte progressif no. 1 de Grondin Excavation Inc. au montant de 35 449.38\$ taxes incluses pour les travaux de réfection de la rue Swanson, tel que recommandé par Avizo.

4357-2019-06-03

### **NOMINATION AU COMITÉ ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Waterville désire ajouter un nouveau membre à son comité en environnement ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**DE** nommer M. Simon Christin à titre de membre du comité d'environnement de la ville de Waterville pour un mandat de 2 ans, soit jusqu'au 31 mai 2021.

4358-2019-06-03

### **TRAVAUX CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL PRÈS DE COMPTON EST**

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville prévoyait procéder à la mise en place d'une conduite d'égout pluvial en servitude près de la rue Compton Est à Waterville et effectuer les travaux d'aménagement nécessaires ;

**ATTENDU QU'**une partie de ces travaux prévoyait des conduites dans la bande riveraine et que cette intervention nécessitait une demande au MDDELCC pour l'obtention d'un certificat d'autorisation;

**ATTENDU QUE** le projet a été modifié au niveau de la bande riverain et qu'au lieu de conduites, ce sera des travaux de fossé qui ne nécessitent plus l'obtention d'un certificat d'autorisation ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville mandate la firme « Les Service Exp inc. » à élaborer un plan pour la réalisation du nouveau projet soit :



- réalisation d'un fossé dans la section de la bande riveraine et d'une conduite dans la partie menant jusqu'à la rue Compton Est;

**QUE** la Ville de Waterville accorde un budget d'environ 2 000\$ plus les taxes applicables pour ce projet d'élaboration d'un plan.

### **VARIA**

Invitation pour les prochaines activités :

- Fête de la pêche le 8 juin à la tour d'eau
- Fête des voisins le 8 juin à la tour d'eau
- Course unis pour la cause le 9 juin, départ de l'église
- Écocentre occasionnel le 15 juin au garage municipal

4359-2019-06-03

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h57.

---

Nathalie Dupuis, mairesse

---

Nathalie Isabelle, directrice générale

